

Date de mise à jour : 25/09/24

Poste occupé précédemment par : Carole Procida

☒ Mobilité ☐ Redéploiement ☐ Création **0494-FPTE0012**

Libellé court RH / code poste RH: Psychologue du travail

Personne à contacter : Aurélie DYVORNE

Fonction : chef de service – Service Santé Sécurité Conditions de travail

Tél : 01.79.86.14.60

Courriel : aurelie.dyvorne@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Psychologue du travail - Chef de projets prévention des risques psychosociaux
Cadre d'emplois/catégorie	Psychologue du travail Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Direction des Ressources Humaines adjointe/ Service Santé Sécurité et Conditions de Travail (3SCT)
Lieu de travail	Immeuble Pyramide
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du responsable du service Santé Sécurité au Travail et de son adjointe

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

Au sein de la Direction des Ressources Humaines, le Service Santé Sécurité au Travail, composé d'une équipe pluridisciplinaire, est chargé de promouvoir et de mettre en place, de manière transversale, le système de management de santé et sécurité au travail adapté à la collectivité territoriale.

MISSION DU POSTE

En lien avec une équipe pluridisciplinaire (médecins du travail, infirmières de prévention, conseillers en prévention des risques professionnels, psychologue du travail, ergonome, référent handicap, assistantes sociales, ...), le/la psychologue du travail est en charge du pilotage du projet de prévention et d'évaluation des Risques Psychosociaux pour l'ensemble de la collectivité.

Il/elle apporte son expertise en matière de gestion des RPS et de conduite de projets transversaux.

Il/elle contribue à la prévention des risques psychosociaux et à la santé mentale des agents ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Il/elle assure des missions de conseil, d'accompagnement, de diagnostic et de sensibilisation auprès des agents, encadrants, directions et services dans un objectif de prévention des risques psychosociaux.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

➤ En matière de prévention primaire ou secondaire :

- Mener sous forme de projet la mise en place de la politique de prévention des RPS à l'échelle de la collectivité

➤ A ce titre :

- Concevoir l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion du plan de prévention des Risques Psychosociaux sur la collectivité
- Piloter l'évaluation des risques psychosociaux (intégration dans le Document Unique) à partir d'une méthodologie établie en interne (questionnaire individuel, approfondissement par des analyses ciblées, plan d'actions) et en collaboration avec les conseillers en prévention
- En lien avec les directions, pilotes, contribuer à la coordination du plan d'actions des RPS (attendus, échéances, processus de concertation, outils et instances de suivi) et accompagner les directions dans la mise en œuvre des actions de prévention
- Proposer des actions concrètes d'amélioration des conditions de travail ayant un impact sur la santé psychique des agents
- Élaborer et piloter des projets transverses en lien avec les RPS et la QVCT

- Contribuer à des projets de changements organisationnels ou de management des relations sociales
- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre, et le suivi des actions d'information, de sensibilisation et de formation sur la prévention des risques psychosociaux (RPS) pour les agents et encadrants, en assurant la conception, la réalisation, et l'évaluation des interventions conformément aux enjeux identifiés.
- Conduire des actions de formation thématiques dans son champ de compétences, relatives notamment à la prévention des risques psychosociaux : conduite du changement ; relations interpersonnelles ; gestion des conflits ; gestion du stress ; positionnement de cadre ou management relationnel
- Analyser les situations en toute objectivité, dégager des pistes de travail pour conseiller la collectivité dans sa démarche de prévention en santé
- Mettre en place et coordonner une cellule de veille RPS : proposer des outils d'analyse, procéder à l'analyse des données et proposer des actions adaptées

➤ En matière de prévention tertiaire et en lien avec les autres services de la DRH :

- Réaliser des missions d'analyse et d'accompagnement psychologique (audit, état des lieux RPS, accompagnement au changement, groupes de parole, ...) au profit de collectifs de travail
- Accompagner les encadrants dans l'appréhension de situations de risques psychosociaux
- Participer aux réunions pluridisciplinaires RH de gestion et prévention des RPS permettant la prise en compte et l'accompagnement des problématiques individuelles et collectives des agents dans les situations identifiées à risque d'altération de la qualité de vie au travail et des situations de conflits :
 - Conseiller sur la mise en place d'actions appropriées sur le collectif ou sur les situations individuelles
 - Déclencher en concertation avec les services de la DRH les actions complémentaires nécessaires dans le cadre des situations identifiées comme critiques ou à risques
- Participer à l'analyse des impacts humains des changements : réglementaires, organisationnels, évolutions des métiers
- Repérer et identifier des organisations de travail pathogènes et proposer des solutions

➤ Ponctuellement :

- Conduire des entretiens individuels avec des agents pour aider à la résolution de situations de souffrance au travail
- Participer à la F3SCT en tant qu'expert
- Participer, de manière transversale, à la mise en œuvre de projets RH (addictions, reclassement, retour à l'emploi)

➤ Suivi de l'activité :

- Exercer une veille permanente sur les évolutions juridiques de ses champs d'intervention
- Elaborer des rapports d'activité et renseigner les tableaux de bord nécessaires aux actions du service

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

Connaissances	Indispensables à la prise de poste – niveau expert - Connaissances techniques - Connaissances de la santé au travail - Connaissances de la mise en place de programmes de prévention des RPS, notamment dans les aspects méthodologiques - Connaissances de la psychosociologie des organisations et des groupes
	A acquérir au cours de l'activité - Connaissances en matière d'organisation administrative des collectivités territoriales ✓

Savoir-faire	Indispensables à la prise de poste – niveau expert - Techniques d'entretien individuel et collectif - Analyse des situations de travail, conseil en prévention - Conduite de projet - Capacité à travailler en transversalité - Capacité d'écoute et d'accompagnement - Capacité d'adaptation - Capacité rédactionnelle - Capacité oratoire ou prise de parole
Savoir-être	Indispensables à la prise de poste - Sens de l'organisation - Autonomie, proactivité - Aptitudes relationnelles

ENVIRONNEMENT DU POSTE

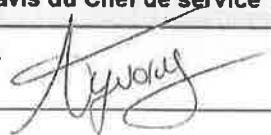
Relations de travail - Internes - Externes	- Internes : ensemble des services de la DRH et directions partenaires, agents départementaux, représentants du personnel - Externes : médecins du travail, CIG (conseillers, ACFI), réseau de collectivités, organismes spécialisés
Conditions particulières d'exercice	
Moyens mis à la disposition de l'agent	

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Master de psychologie du travail ou certification RNCP/CNAM Titre de psychologue du travail Numéro Adeli Souhaité : Permis B
Expérience	Exigée : Souhaitée : 5 ans sur des fonctions similaires
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui ☐ non ☒	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : NON	Si oui, préciser à quel titre :	Nombre de points :
- Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) :		
Groupe : <i>Groupe 2 - Autres Fonctions -</i>		

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
02/10/24 	31/10/24  Sylvie VERNIER	

Directrice des Ressources Humaines

CADRE RÉSERVÉ A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature

NB : Ce descriptif de poste, remis à l'agent, ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution